

38 - Sports**Fédérations sportives**

Sources : Ministères en charge de la jeunesse et des sports, Injep-Medes, Direction des Sports, CGOCTS

	OCEAN INDIEN	La Réunion	France métropolitaine	France entière
Fédérations sportives (juillet 2019)				
Clubs (données de l'année 2018 estimées au 19 juillet 2019) (1)				
Fédérations unisport olympiques	1 108	858	75 222	77 504
Fédérations unisport non olympiques	456	413	32 127	33 007
Fédérations multisports	510	445	46 425	47 512
Total clubs affiliés à une fédération	2 074	1 716	153 774	158 023
Licences (données de l'année 2018 estimées au 19 juillet 2019) (1) (3)				
Fédérations unisport olympiques	92 929	76 592	8 267 529	8 449 986
Part des licences féminines	26,9	29,5	31,1	31,0
Fédérations unisport non olympiques	17 494	15 808	1 611 523	1 641 947
Part des licences féminines	31,2	31,9	31,6	31,6
Fédérations multisports	66 921	56 676	4 818 192	4 931 799
Part des licences féminines	42,8	47,0	79,5	78,7
Dont Fédération Handisport	214	214	25 383	25 828
Part des licences féminines	35,5	35,5	32,3	32,4
Dont Fédération du sport adapté	191	191	29 214	29 453
Total des licences sportives délivrées	177 344	149 076	14 697 244	15 023 732
Part des licences féminines	35,1	36,4	38,3	38,5
Taux de licences sportives pour 100 habitants	15,6	17,2	22,7	22,4
Encadrement du sport fédéral (données au 1er septembre 2019) (2)				
Nombre de Conseillers techniques nationaux et régionaux affectés dans les services déconcentrés (H/F)	7	7	1 139	1 160
Hommes	7	7	916	934
Femmes	0	0	223	226

(1) Totaux régionaux y compris les non-répartis par département / Total France métropolitaine y compris les non-répartis par département et par région

(2) Il s'agit de l'ensemble des conseillers techniques régionaux et nationaux affectés en région. France entière hors Mayotte

(3) On estime à 1 198 706 le nombre de licences qui n'ont pu être réparties par région et qui ne figurent donc pas dans le total mentionné dans le tableau : il s'agit notamment des quelques 550 000 licences de la fédération française de handball (données 2017) pour lesquelles les données 2018 sont manquantes ainsi que de 366 361 licences UGSEL non réparties par région parmi les quelques 1 085 254 licences UGSEL délivrées en 2018. Par ailleurs, on estime à 12 602 le nombre de clubs n'ayant pu être répartis par région (dont 2 435 clubs de handball).

39 - Sports

Équipements sportifs - Sports de haut niveau - Pôles sportifs

Source : Ministères en charge de la jeunesse et des sports, Direction des Sports, base de données PSQS (parcours et suivi quotidien du sportif), structures relatives aux établissements accueillant des sportifs en lien avec le haut niveau, année 2019-2020, Res

	OCEAN INDIEN	La Réunion	France métropolitaine	France entière
Équipements sportifs (hors sports de nature) (données au 7 novembre 2019)				
Ensemble des équipements hors sports de nature	2 946	2 640	274 729	280 536
Terrains de grands jeux (foot, rugby..)	389	314	41 886	42 806
Courts de tennis	213	200	39 776	40 255
Bassins de natation	97	96	6 185	6 350
Boulodromes	220	207	28 301	28 681
Taux d'équipements sportifs (hors sports de nature) pour 100 habitants	0,3	0,3	0,4	0,4
Sportifs en lien avec le sport de haut niveau (données au 16 décembre 2019)				
Nombre de sportifs en catégorie Élite	5	5	797	805
Nombre de sportifs en catégorie Senior	4	4	932	939
Nombre de sportifs en catégorie Jeune (relève)	25	25	2 650	2 697
Nombre de sportifs en catégorie Reconversion	9	9	138	147
Nombre total de sportifs de haut niveau (1)	43	43	4 517	4 588
Nombre de sportifs en catégorie Espoir	158	158	6 934	7 332
Nombre de sportifs en collectif national	22	22	2 173	2 207
Projets de performance fédéraux selon le type de programme (données au 16 décembre 2019) (2)				
Ensemble des projets de performance fédéraux (PPF)	21	21	1 010	1 064
Projets de performance fédéraux "Accession"	18	18	698	748
Projets de performance fédéraux "Excellence"	3	3	312	316

(1) Un sportif est de haut niveau s'il est inscrit sur l'une des 4 listes suivantes : élite, séniors, jeunes ou reconversion

(2) Les projets de performance fédéraux succèdent aux Parcours de l'Excellence Sportive (PES). Le Projet de Performance Fédéral (PPF), validé par les instances fédérales nationales, doit comprendre deux programmes distincts : un programme d'excellence qui prend en compte la population des sportifs de haut niveau et du collectif France en liste et l'ensemble des structures ou dispositifs de préparation ciblés sur cette population d'une part, un programme d'accession au haut niveau qui s'adresse plus particulièrement aux sportifs en liste de sportif Espoir en assurant la détection et le perfectionnement de ces talents, ainsi qu'aux sportifs régionaux d'autre part.